

OFFICIAL FEEDBACK FORM

DIALOGUE DATE	Tuesday, 25 May 2021
DIALOGUE TITLE	Nourrir l'humanité durablement, Assises juridiques pour des systèmes alimentaires plus durables
CONVENED BY	Coalition pour l'exception agricole et alimentaire
DIALOGUE EVENT PAGE	https://summitdialogues.org/dialogue/10686/
DIALOGUE TYPE	Independent
GEOGRAPHICAL FOCUS	Canada

The outcomes from a Food Systems Summit Dialogue will be of use in developing the pathway to sustainable food systems within the locality in which they take place. They will be a valuable contribution to the national pathways and also of interest to the different workstreams preparing for the Summit: the Action Tracks, Scientific Groups and Champions as well as for other Dialogues.

1. PARTICIPATION

TOTAL NUMBER OF PARTICIPANTS

170

PARTICIPATION BY AGE RANGE

0 0-18

14 19-30

75 31-50

57 51-65

20 66-80

1 80+

PARTICIPATION BY GENDER

87 Male

79 Female

3 Prefer not to say or Other

NUMBER OF PARTICIPANTS IN EACH SECTOR

47 Agriculture/crops

0 Fish and aquaculture

15 Livestock

8 Agro-forestry

13 Environment and ecology

3 Trade and commerce

10 Education

4 Communication

4 Food processing

2 Food retail, markets

6 Food industry

4 Financial Services

1 Health care

0 Nutrition

11 National or local government

0 Utilities

1 Industrial

35 Other

NUMBER OF PARTICIPANTS FROM EACH STAKEHOLDER GROUP

15 Small/medium enterprise/artisan

0 Large national business

1 Multi-national corporation

5 Small-scale farmer

9 Medium-scale farmer

7 Large-scale farmer

32 Local Non-Governmental Organization

20 International Non-Governmental Organization

0 Indigenous People

19 Science and academia

40 Workers and trade union

0 Member of Parliament

4 Local authority

8 Government and national institution

1 Regional economic community

1 United Nations

1 International financial institution

1 Private Foundation / Partnership / Alliance

2 Consumer group

7 Other

2. PRINCIPLES OF ENGAGEMENT

HOW DID YOU ORGANIZE THE DIALOGUE SO THAT THE PRINCIPLES WERE INCORPORATED, REINFORCED AND ENHANCED?

La concertation a été organisée par une coalition de divers horizons qui ont en commun une grande préoccupation pour l'alimentation. Nous croyons que l'alimentation répond à des besoins culturels et sociaux ainsi qu'à des besoins physiologiques et qu'elle ne doit pas être considérée uniquement comme un domaine d'activité commerciale. Nous avons rédigé un document résumant le thème principal que nous souhaitons explorer qui est le suivant : la nécessité de rééquilibrer le droit international de manière à permettre aux États de mieux garantir l'autonomie et la sécurité alimentaires de leurs populations. Ce document fait état de la complexité et de l'interdépendance des enjeux sociaux, environnementaux et pour la santé humaine. Les membres de notre Coalition ont ensuite lancé l'invitation, pour participer à la concertation, à l'ensemble de leurs réseaux qui regroupe des organisations qui s'intéressent à tous les aspects de l'alimentation et qui s'étend à plusieurs continents. Nous avons dû restreindre les discussions lors de la concertation aux échanges en français. Cependant, nous avons publié notre document fondamental en trois langues, soit le français, l'anglais et l'espagnol. Notre Coalition cherche à réunir toutes les personnes et toutes les organisations gouvernementales, privées ou associatives qui partagent notre objectif de nourrir l'humanité durablement. L'appel est lancé aussi bien aux grands industriels de l'alimentation qu'aux agriculteurs, aux groupes de consommateurs comme aux organismes gouvernementaux, aux transformateurs, aux responsables de la logistique mondiale du transport et de la distribution alimentaire, aux universitaires et aux chambres de commerce, aux pays du Nord et du Sud. Nous reconnaissons qu'il existe actuellement des conflits d'intérêts entre plusieurs de ces parties prenantes. Notre approche ne vise pas à les opposer, mais à les concilier dans toute la mesure du possible, autour de notre objectif principal qui repose sur la réalité de notre humanité commune.

HOW DID YOUR DIALOGUE REFLECT SPECIFIC ASPECTS OF THE PRINCIPLES?

Voir réponse précédente.

DO YOU HAVE ADVICE FOR OTHER DIALOGUE CONVENORS ABOUT APPRECIATING THE PRINCIPLES OF ENGAGEMENT?

Non

3. METHOD

The outcomes of a Dialogue are influenced by the method that is used.

DID YOU ORGANIZE THE DIALOGUE SO THAT THE PRINCIPLES WERE INCORPORATED, REINFORCED AND ENHANCED?

Yes

No

4. DIALOGUE FOCUS & OUTCOMES

MAJOR FOCUS

Le droit international en matière de sécurité alimentaire ne fait pas le poids face au droit international économique. Ce déséquilibre se répercute dans les droits nationaux et entraîne des effets négatifs sur les systèmes alimentaires.

Les effets combinés et cumulatifs de la révolution industrielle, de la révolution verte, de l'augmentation sans précédent de la population mondiale et de la mondialisation des échanges, incluant les denrées agricoles, sont mesurables à plus d'un niveau. L'enrichissement mondial a été croissant durant le dernier siècle, mais au détriment de l'environnement, de la biodiversité, de la santé des populations et des populations marginalisées, dont les ruraux.

Un déséquilibre juridique à corriger

Le commerce est le socle de la mondialisation et un gage de stabilité. Le commerce des denrées agricoles et alimentaires demeure un élément essentiel à la sécurité alimentaire mondiale. Les pays au climat nordique, les pays avec peu de ressources agricoles, ou encore les pays avec des populations importantes auront toujours recours au commerce des denrées agricoles et alimentaires pour subvenir à leur besoin.

La libéralisation des échanges dans le secteur agricole instauré en vertu des accords de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) de 1994 repose sur un système de droit international très efficace. Les accords de l'OMC sont contraignants pour tous les États membres, ou pour ceux qui souhaitent le devenir, et des mesures de rétorsion économique peuvent être imposées à ceux qui ne les respectent pas. Ces accords suivent cependant une logique exclusivement économique.

Aucun accord de portée équivalente n'existe actuellement pour assurer la protection de la diversité agricole et alimentaire ni, plus largement, pour garantir la sécurité alimentaire et la sécurité nutritionnelle durable des peuples. D'une manière générale, les droits économiques et sociaux sont assurés par un ensemble d'instruments juridiques peu ou pas contraignant, qui forment un ensemble fragmenté d'application non universelle et difficile à mettre en œuvre.

Les effets collatéraux négatifs de ce déséquilibre ne peuvent plus être ignorés, si l'on se préoccupe de l'équilibre de la planète et de la santé des générations futures :

- Perturbations importantes des systèmes économiques et sociaux, accaparement et financiarisation des terres agricoles dans de nombreux pays à la suite de la concentration des outils de production, pression des produits importés sur le développement de l'agriculture locale, perte de contrôle sur leur propre alimentation dans de nombreux pays, exode rural de populations ne pouvant plus subvenir à leurs besoins, dépendance grandissante aux importations pour les produits agricoles de base, perte de patrimoine alimentaire et agricole, et perte des principes de base d'une saine alimentation;
- Atteintes à la biodiversité et à la résilience des écosystèmes, risques accrus d'épidémies et prolifération des espèces nuisibles;
- Persistance de la faim pour des populations entières, alors que la production mondiale est largement suffisante pour nourrir toute l'humanité et que, simultanément, une alimentation à haute teneur en calories, en gras et en sucre menace la santé des populations sur tous les continents.

Aucune solution durable aux principaux problèmes des systèmes alimentaires mondiaux ne pourra être apportée sans corriger ce déséquilibre juridique fondamental.

La communauté internationale doit, pour la première fois, préciser les droits et les responsabilités des États afin d'assurer l'autonomie et la sécurité alimentaire et nutritionnelle de leur population, reconnaître l'importance sociale, environnementale et économique de la diversité agricole et alimentaire et celle des systèmes alimentaires, et dégager l'espace juridique nécessaire pour permettre aux États d'assurer leur autonomie et leur sécurité alimentaire.

ACTION TRACKS

- ✓ Action Track 1: Ensure access to safe and nutritious food for all
- ✓ Action Track 2: Shift to sustainable consumption patterns
- ✓ Action Track 3: Boost nature-positive production
- ✓ Action Track 4: Advance equitable livelihoods
- ✓ Action Track 5: Build resilience to vulnerabilities, shocks and stress

KEYWORDS

- Finance
- Innovation
- ✓ Human rights
- Women & Youth Empowerment
- ✓ Policy
- Data & Evidence
- ✓ Governance
- Trade-offs
- ✓ Environment and Climate

MAIN FINDINGS

1. Bien qu'en accord avec la nécessité du commerce international des denrées alimentaires juste, équitable et basé sur les trois piliers du développement durable, les parties prenantes affirment la nécessité de travailler à rééquilibrer le droit international afin d'accorder aux droits de la personne et au droit des pays d'assurer à leur population une alimentation adéquate en qualité et en quantité, sinon une préséance sur le droit international du commerce codifié, notamment dans les accords de l'OMC.

2. Les parties prenantes croient que l'avènement d'un monde où l'ensemble de la population mondiale sera nourri convenablement et de manière durable passe notamment par :

- a. le renforcement du droit de chaque pays de nourrir convenablement et durablement sa population;
- b. l'introduction dans les accords internationaux du principe de la réciprocité des normes (phytosanitaires, sociales, tels les conditions de travail et le respect des droits de la personne, et environnementales);
- c. la préservation des terres agricoles dans chaque pays et l'accès à ces terres par les agriculteurs du pays, la valorisation des métiers de l'agriculture par une rémunération adéquate et des conditions de vie comparables à celles de l'ensemble de la population du pays;
- d. le renforcement de la durabilité des pratiques agricoles par un usage plus judicieux des engrais chimiques et des pesticides et par de la formation aux meilleures pratiques agroenvironnementales, ainsi que par un soutien aux agriculteurs pour leur mise en œuvre;
- e. un effort constant et massif d'éducation des populations sur les principes et les pratiques d'une alimentation convenable et durable, sur l'impact des politiques nationales et internationales, sur la capacité des peuples à se nourrir convenablement et durablement, sur l'impact des pratiques agricoles non durables sur l'environnement et sur l'existence des solutions alternatives qui permettraient d'améliorer à la fois la capacité des peuples à se nourrir et la qualité de l'environnement.

3. Les parties prenantes expriment le souhait de voir surgir des dialogues aussi bien nationaux qu'internationaux entre les pays et entre elles (notamment les producteurs, les transformateurs et les consommateurs). Ces dialogues auront pour objectifs :

- a. à l'international, de faire valoir des perspectives autres que celles de l'industrie agroalimentaire mondiale et de définir des solutions avantageuses pour le plus grand nombre de pays, tout en respectant l'environnement;
- b. dans chaque pays, de prendre en compte les besoins et les intérêts de toutes les parties prenantes dans la définition des règles régissant la production, la transformation, le commerce et la consommation des denrées alimentaires.

ACTION TRACKS

- ✓ Action Track 1: Ensure access to safe and nutritious food for all
- ✓ Action Track 2: Shift to sustainable consumption patterns
- ✓ Action Track 3: Boost nature-positive production
- ✓ Action Track 4: Advance equitable livelihoods
- ✓ Action Track 5: Build resilience to vulnerabilities, shocks and stress

KEYWORDS

- Finance
- Innovation
- ✓ Human rights
- Women & Youth Empowerment
- ✓ Policy
- Data & Evidence
- ✓ Governance
- Trade-offs
- ✓ Environment and Climate

OUTCOMES FOR EACH DISCUSSION TOPIC - 1/4

ÉNONCÉ 1

En 2030, les systèmes alimentaires sont durables et résilients et assurent aux populations de chaque pays leur santé et leur sécurité alimentaire. Ces systèmes intègrent les considérations économiques, sociales et environnementales nécessaires au bien-être des générations futures.

Question 1

Dans votre pays, quels sont les changements qui ont amélioré la sécurité alimentaire de la population?

La pandémie de 2020 et 2021 a sensibilisé la population et les gouvernements à l'importance de la sécurité alimentaire et de la production agricole locale.

Les instances gouvernementales ont joué un rôle essentiel.

Les gouvernements du Canada et des provinces ont collaboré à l'adoption d'un cadre juridique international reconnaissant la souveraineté alimentaire des pays comme un droit et permettant d'équilibrer les considérations économiques découlant des accords de l'OMC avec des considérations économiques, sociales et environnementales propres à leur société, par exemple l'impact des gaz à effet de serre et le maintien d'une production alimentaire nationale.

De concert avec les milieux agricoles (les producteurs, les syndicats et les représentants), l'industrie agroalimentaire, les régions et tous les paliers de gouvernement se sont concertés pour développer une vision claire, priorisant une gouvernance participative où chaque étape de la chaîne de production agroalimentaire est représentée, soit de la ferme à l'usine et de l'épicerie à la table.

Les gouvernements successifs de toutes les formations politiques ont fait de l'autonomie alimentaire une priorité nationale. Ils ont développé une politique de souveraineté alimentaire complétée par un ensemble de programmes de soutien. Cette politique et ces programmes ont pour effet de :

- favoriser l'accès à la terre pour les petits producteurs et valoriser l'agriculture familiale;
- planifier l'aménagement du territoire pour éviter les conflits d'usage et prioriser l'agriculture sur les terres de qualité;
- utiliser l'agriculture comme moteur de dynamisme régional;
- favoriser la régénération des sols, minimiser le recours aux pesticides et aux herbicides, encourager les biofertilisants, les jachères et les productions traditionnelles;
- soutenir des projets stratégiques, comme les serres écoénergétiques au Québec;
- favoriser l'utilisation des produits agricoles pour la consommation humaine plutôt que pour la production de biocarburants;
- développer les connaissances des producteurs en matière de pratiques agricoles durables;
- réduire les pertes, du champ jusqu'au consommateur et encourager la consommation des produits locaux;
- favoriser le maillage entre les producteurs et les consommateurs;
- encourager la diversité des productions dans l'industrie agroalimentaire, par exemple pour les protéines animales et végétales;
- favoriser la mise en marché de proximité, les circuits courts et l'achat local, la transformation locale (par exemple avec des abattoirs de proximité);
- encourager l'industrie agroalimentaire à utiliser les produits locaux de préférence aux produits importés;
- attirer une relève agricole nombreuse en misant sur les hommes, les femmes et les jeunes, en revalorisant le métier d'agriculteur, en leur assurant un bon revenu, en instaurant des mesures susceptibles d'améliorer la qualité de vie sur la ferme et en les accompagnant lorsque les circonstances imposent un changement de production ou que le climat affecte les récoltes;
- encourager l'implication des travailleurs locaux;
- assurer de bonnes conditions de travail aux travailleurs étrangers;
- éliminer les obstacles économiques à l'accès à une nourriture de qualité pour les moins nantis;
- fournir aux consommateurs une information fiable sur l'alimentation (lire les étiquettes, savoir cuisiner, évaluer la qualité de l'aliment aussi bien que son prix) et les sensibiliser aux impacts de leurs choix alimentaires sur leur santé et sur l'environnement.

ACTION TRACKS

- ✓ Action Track 1: Ensure access to safe and nutritious food for all
- ✓ Action Track 2: Shift to sustainable consumption patterns
- ✓ Action Track 3: Boost nature-positive production
- ✓ Action Track 4: Advance equitable livelihoods
- ✓ Action Track 5: Build resilience to vulnerabilities, shocks and stress

KEYWORDS

- Finance
- Innovation
- ✓ Human rights
- Women & Youth Empowerment
- ✓ Policy
- Data & Evidence
- ✓ Governance
- Trade-offs
- ✓ Environment and Climate

OUTCOMES FOR EACH DISCUSSION TOPIC - 2/4

ÉNONCÉ 1

En 2030, les systèmes alimentaires sont durables et résilients et assurent aux populations de chaque pays leur santé et leur sécurité alimentaire. Ces systèmes intègrent les considérations économiques, sociales et environnementales nécessaires au bien-être des générations futures.

Question 2

Dans votre pays, quels mécanismes, politiques ou autres initiatives ont rendu le système alimentaire plus durable?

Les participants ont identifié six grands thèmes d'action permettant de tendre vers un système alimentaire plus durable :

1. Sensibiliser la population – et surtout les jeunes – à l'importance de l'agriculture et des choix individuels de chacun en matière de consommation, notamment par :
 - a. une politique d'étiquetage imposée et efficace;
 - b. un rapprochement des producteurs et des consommateurs (comme l'implication sociale);
 - c. l'encouragement et la promotion de l'achat local;
 - d. l'éducation dès le plus jeune âge (jardins communautaires, cuisines dans les écoles).
2. Valoriser le métier d'agriculteur et son rôle au sein de la société ainsi que la place de l'alimentation, et attirer la relève, notamment en :
 - a. assurant un bon revenu et en améliorant la condition de vie des producteurs;
 - b. favorisant l'accès à une agriculture diversifiée en modifiant le cadre réglementaire;
 - c. internalisant les externalités dans le coût des produits;
 - d. augmentant les budgets publics dédiés à l'agriculture et à l'alimentation;
 - e. misant sur la mise en marché collective des productions;
 - f. avantageant les exploitations de type familiales;
 - g. adressant la détresse psychologique chez les producteurs.
3. Assurer la préservation des terres agricoles et favoriser l'accès à ces terres aux agriculteurs de la relève, notamment au moment du transfert des terres et face aux investisseurs internationaux.
4. Renforcer la durabilité des pratiques agricoles, notamment par :
 - a. une meilleure réglementation de certaines pratiques, comme l'utilisation des pesticides;
 - b. des incitatifs à la consommation de produits plus respectueux de l'environnement (par exemple : taxe sur les produits moins bons pour la santé et l'environnement);
 - c. des politiques bien structurées vers une transition écologique, associées aussi à des normes et valeurs sociales;
 - d. le soutien à de meilleures pratiques agroenvironnementales et la gestion des risques en agriculture (système de rémunération des meilleures pratiques);
 - e. l'accompagnement et la formation des producteurs vers de meilleures pratiques;
 - f. l'implication du gouvernement dans la recherche, le développement et l'innovation pour développer des pratiques plus durables.
5. Décentraliser et territorialiser le système alimentaire, notamment par :
 - a. la relocalisation des maillons tels que l'abattage et la transformation;
 - b. la mobilisation et la concertation de tous les acteurs derrière une vision locale de souveraineté alimentaire qui est aussi solidaire d'un point de vue international;
 - c. la création de lieux de vente directe du producteur au consommateur;
 - d. la mise sur pied de coopératives et d'entreprises d'économie sociale;
 - e. la bonification et l'application à d'autres productions du système de gestion de l'offre, qui permet de structurer la production et de répartir des entreprises sur tout le territoire.
6. Promouvoir et favoriser l'importance de l'accès à la nourriture, notamment par :
 - a. une loi anti-gaspillage intégrée dans un système alimentaire durable;
 - b. un meilleur rapprochement entre les producteurs et les acheteurs;
 - c. l'augmentation des seuils de production hors quota pour favoriser la production locale.

ACTION TRACKS

- ✓ Action Track 1: Ensure access to safe and nutritious food for all
- ✓ Action Track 2: Shift to sustainable consumption patterns
- ✓ Action Track 3: Boost nature-positive production
- ✓ Action Track 4: Advance equitable livelihoods
- ✓ Action Track 5: Build resilience to vulnerabilities, shocks and stress

KEYWORDS

- Finance
- Innovation
- ✓ Human rights
- Women & Youth Empowerment
- ✓ Policy
- Data & Evidence
- ✓ Governance
- Trade-offs
- ✓ Environment and Climate

OUTCOMES FOR EACH DISCUSSION TOPIC - 3/4

ÉNONCÉ 2

Dans un avenir rapproché, les pays du monde se sont entendus pour adopter un cadre juridique international donnant à chaque pays le pouvoir d'affirmer son autonomie alimentaire. Dans ce nouveau cadre, les pays ont désormais la capacité d'opérer une transition rapide vers des systèmes alimentaires plus durables que ceux d'aujourd'hui.

Question 1

Comment le gouvernement de votre pays a-t-il utilisé ce pouvoir d'adopter des politiques favorisant cette transition? Quels furent ses premiers objectifs?

1. Favoriser un meilleur équilibre entre l'autonomie alimentaire et le commerce international :

- a. Reconnaissance de la diversité des systèmes alimentaires propres à chaque pays et de la nécessité de les soutenir face à un système alimentaire mondialisé favorisé par les règles du commerce international;
- b. Meilleur encadrement du commerce international :
 - Inclusion dans les accords internationaux du principe de réciprocité des normes en vertu duquel les produits importés doivent avoir été produits dans le respect du droit fondamental des populations à une alimentation saine adaptée à leur réalité, des normes environnementales, des droits des travailleurs, des normes phytosanitaires et de bien-être animal du pays d'importation;
 - Système international de traçabilité des aliments;
 - Projets pilotes à l'échelle locale.
- c. Soutien accru à l'agriculture locale :
 - Loi-cadre établissant les principes de la transition vers les systèmes alimentaires durables et opérationnalisant les accords internationaux touchant l'autonomie et la sécurité alimentaires;
 - Quotas d'achats internes pour les grandes franchises;
 - Gestion de l'offre saisonnière permettant d'interdire les importations lorsque les produits locaux sont disponibles;
 - Incorporation dans le prix des aliments du coût des externalités environnementales, le prix devant refléter l'empreinte écologique;
 - Interdiction du dumping international;
 - Accès des producteurs locaux aux marchés locaux (marchés publics);
 - Certifications visant l'autonomie alimentaire.

2. Améliorer les systèmes de production :

- a. Diversification des systèmes, par exemple favoriser la production de fourrages en rotation entre le maïs et le soya pour améliorer la rentabilité sur les marchés mondiaux;
- b. Utilisation stratégique de notre particularité nordique, par exemple le recours à l'hydroélectricité à tarif préférentiel pour rendre la production en serre quatre saisons plus concurrentielle.

3. Favoriser la transition vers des systèmes durables :

- a. Réduction du gaspillage alimentaire;
- b. Utilisation plus rationnelle des ressources;
- c. Encouragement des pratiques durables, par exemple la construction de toits verts et l'agroécologie;
- d. Maintien d'espaces de concertation actifs regroupant tous les acteurs de la chaîne alimentaire;
- e. Promotion des meilleures pratiques existantes qui s'inscrivent déjà dans le nouveau modèle.

4. Valoriser le métier d'agriculteur et maintenir le plus grand nombre de fermes possible :

- a. Amélioration des conditions de travail et de vie sur la ferme, juste rémunération et accès au syndicalisme agricole, à des services-conseils et à de la formation afin d'assurer aux agriculteurs un niveau de vie comparable à celui du reste de la société;
- b. Plus grande implication des agriculteurs dans les réseaux de commercialisation afin de leur assurer une juste part des revenus de marché;
- c. Accès plus facile aux terres, notamment pour les enfants des agriculteurs, entre autres par la création de mécanismes de surveillance des registres fonciers afin de contrôler l'accaparement des terres par des étrangers.

5. Effort constant de dialogue, d'éducation et de sensibilisation :

- a. Création de réseaux internationaux de consommateurs, de producteurs et d'intermédiaires;
- b. Maintien d'un dialogue entre les paliers fédéral, provincial et municipal;
- c. Effort constant d'éducation et de sensibilisation de la population sur des sujets, tels que la consommation locale, l'autonomie alimentaire, les certifications, les normes environnementales et tout ce qui affecte le prix des aliments, afin que le prix ne soit plus le seul facteur de choix pour le consommateur.

ACTION TRACKS

- ✓ Action Track 1: Ensure access to safe and nutritious food for all
- ✓ Action Track 2: Shift to sustainable consumption patterns
- ✓ Action Track 3: Boost nature-positive production
- ✓ Action Track 4: Advance equitable livelihoods
- ✓ Action Track 5: Build resilience to vulnerabilities, shocks and stress

KEYWORDS

- Finance
- Innovation
- ✓ Human rights
- Women & Youth Empowerment
- ✓ Policy
- Data & Evidence
- ✓ Governance
- Trade-offs
- ✓ Environment and Climate

OUTCOMES FOR EACH DISCUSSION TOPIC - 4/4

ÉNONCÉ 2

Dans un avenir rapproché, les pays du monde se sont entendus pour adopter un cadre juridique international donnant à chaque pays le pouvoir d'affirmer son autonomie alimentaire. Dans ce nouveau cadre, les pays ont désormais la capacité d'opérer une transition rapide vers des systèmes alimentaires plus durables que ceux d'aujourd'hui.

Question 2

Toujours dans votre pays, quels obstacles ont été surmontés pour opérer une transition rapide vers des systèmes alimentaires plus durables?

1. Établir un nouvel équilibre dans les instruments juridiques internationaux et nationaux entre le commerce international et l'autonomie alimentaire des pays :
 - a. Meilleure cohésion des normes sociales (conditions de travail, respect des droits de la personne) et environnementales des pays signataires du cadre juridique international, afin d'améliorer la compétitivité des prix des produits locaux face aux produits importés;
 - b. Ajustement des lois pour garantir le principe de réciprocité (application des mêmes normes aux produits locaux et aux produits importés);
 - c. Négociations internationales des quotas dans les productions sous gestion de l'offre;
 - d. Création d'un système international de traçabilité des aliments;
 - e. Prise en compte par le gouvernement du Canada des intérêts des provinces, des régions, des villes, des producteurs, des transformateurs et des consommateurs dans la négociation des accords internationaux.
2. Faire évoluer le consensus social à l'intérieur de notre pays comme à l'international :
 - a. À l'intérieur du pays :
 - Création de dialogues entre tous les acteurs concernés dans le but d'articuler une vision commune des systèmes alimentaires durables souhaités et de concevoir des plans d'actions efficaces et bien coordonnés pour opérer la transition;
 - Nécessité d'intégrer les perspectives agricoles, environnementales, juridiques, industrielles et autres dans une approche multidisciplinaire et transversale;
 - b. À l'international : création d'espaces de dialogue entre les producteurs, les consommateurs et les transformateurs.
3. Partout dans le monde, soutenir les producteurs agricoles et les populations vulnérables :
 - a. Valorisation de la profession agricole et soutien à la relève agricole;
 - b. Reconnaissance des services écologiques rendus par les producteurs;
 - c. Meilleur soutien aux producteurs biologiques (au Canada, on soutient la transition vers une production biologique, mais pas la production en tant que tel);
 - d. Soutien aux populations vulnérables (appuis sociaux) afin que celles-ci soient en phase avec ces changements et aient accès à une nourriture de qualité en quantité suffisante.
4. Imposition d'un nouvel équilibre aux géants de l'industrie agroalimentaire mondiale (par opposition aux industries locales) :
 - a. Création à l'échelle mondiale d'une force de lobbying égale à celle de l'industrie agroalimentaire mondiale;
 - b. Meilleur partage des revenus issus de la production agricole avec les producteurs;
 - c. Adoption de normes concernant la transformation des produits alimentaires pour réduire les méfaits de la malbouffe;
 - d. Contrer les tentatives d'écoblanchiment.
5. Éduquer et sensibiliser la population sans relâche, pour maintenir la volonté politique des gouvernements face aux changements, souvent ardues mais nécessaires, et pour contrer l'influence excessive de l'industrie agroalimentaire mondiale :
 - a. Éducation dès le jeune âge et à tous les âges de la vie à l'importance de l'alimentation;
 - b. Valorisation de l'agriculture et de la profession agricole;
 - c. Former et encourager les cuisiniers et les restaurateurs à l'utilisation des produits locaux, des produits biologiques et des systèmes alimentaires durables.

ACTION TRACKS

- ✓ Action Track 1: Ensure access to safe and nutritious food for all
- ✓ Action Track 2: Shift to sustainable consumption patterns
- ✓ Action Track 3: Boost nature-positive production
- ✓ Action Track 4: Advance equitable livelihoods
- ✓ Action Track 5: Build resilience to vulnerabilities, shocks and stress

KEYWORDS

- Finance
- Innovation
- ✓ Human rights
- Women & Youth Empowerment
- ✓ Policy
- Data & Evidence
- ✓ Governance
- Trade-offs
- ✓ Environment and Climate

AREAS OF DIVERGENCE

Les principales divergences discutées ont trait aux oppositions existantes entre les impératifs du commerce mondial des denrées alimentaires, comme codifiés notamment dans les accords de l'OMC, et le respect de normes phytosanitaires, sociales (conditions de travail et rémunération) et environnementales compatibles avec des systèmes alimentaires durables. Les parties prenantes font le constat que la mondialisation a conduit à la création de quelques géants de l'alimentation et à la concentration des outils de production dans le monde, avec comme conséquences les plus évidentes :

- l'accaparement et la financiarisation des terres agricoles dans de nombreux pays;
- la paupérisation des fermiers et des travailleurs agricoles dans de trop nombreux pays où ils sont privés de tout pouvoir de négociation et réduits à accepter des conditions minimales ne leur permettant pas de mener une vie décente.

Dans de nombreux pays, la pression de produits importés, souvent lourdement subventionnés, entrave l'agriculture locale. Les pays perdent le contrôle sur leur propre alimentation au profit d'un système mondial. Il en résulte, dans les pays moins développés, l'exode rural de populations entières incapables de subvenir à leurs besoins et la dévitalisation des milieux ruraux, une dépendance grandissante envers des produits importés au détriment des productions locales, une perte de diversité des espèces cultivées ou élevées et une difficulté croissante des populations à s'alimenter convenablement.

Par ailleurs, la recherche constante de réduction des coûts se traduit par des exploitations agricoles occupant des surfaces toujours plus grandes, souvent au détriment d'autres habitats naturels, et par un usage immodéré d'engrais chimiques et de pesticides dont les impacts sur la biodiversité et la résilience des écosystèmes sont majeurs et en augmentation constante.

Les parties prenantes ont aussi noté l'opposition entre les consommateurs, dont les sondages indiquent qu'ils choisissent leurs aliments principalement sur la base de leur prix, et les producteurs qui peinent à obtenir un rendement raisonnable sur les investissements considérables requis par les exploitations agricoles modernes. Le rôle des intermédiaires – transformateurs, grossistes et commerçants – a aussi été discuté.

ACTION TRACKS

- ✓ Action Track 1: Ensure access to safe and nutritious food for all
- ✓ Action Track 2: Shift to sustainable consumption patterns
- ✓ Action Track 3: Boost nature-positive production
- ✓ Action Track 4: Advance equitable livelihoods
- ✓ Action Track 5: Build resilience to vulnerabilities, shocks and stress

KEYWORDS

- Finance
- Innovation
- ✓ Human rights
- Women & Youth Empowerment
- ✓ Policy
- Data & Evidence
- ✓ Governance
- Trade-offs
- ✓ Environment and Climate